PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 24 juin 2025, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Présents : Denis Landry, maire
Michel Haché, conseiller général
Cathy Paulin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Danny Comeau, conseiller quartier 5
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Jessica Thériault, adjointe administrative/greffière adjointe

Absents : Suzanne Thériault, conseillère générale
Poste vacant, conseiller quartier 6

1. **Appel à l'ordre**
Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 01 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Constatation du quorum**
La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**
Le conseiller Étienne Cormier déclare conflit d'intérêt pour les items 8.6 et 8.12.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Michel Haché, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-059

ÉBAUCHE

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 mai 2025

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 mai 2025 soit adopté. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-060

6. Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal. Le rapport est annexé au procès-verbal.

7. Correspondance

Le conseiller Albert Lagacé demande des explications pour la correspondance reçue du ministère des Transports et de l'Infrastructure relativement aux financements des projets routiers prévus pour 2027 qui a été refusé. Il tient ensuite à féliciter pour la lettre envoyée au ministère des Transports et de l'Infrastructure relativement aux préoccupations des citoyens relativement aux travaux routiers effectués cette année sur le chemin Val-Doucet. La liste de la correspondance reçues et envoyées pour juin 2025 est annexée au procès-verbal.

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

8.1. Rapport du comité plénier du 17 juin 2025

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du 17 juin 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.2. Rapport du comité de dons pour janvier à juin 2025

La directrice générale présente le rapport du comité de dons pour la période de janvier à juin 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.3. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)iii) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant de l'information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que le conseil municipal se réunisse à huis clos conformément à l'article 6)a)iii) de l'arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-061

Les membres du conseil et la directrice générale sortent de la salle de réunion et le huis clos débute à 19 h 19.

ÉBAUCHE

Discussion à huis clos selon l'article 6)a)iii) de l'arrêté T-01 Arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Les membres du conseil et la directrice générale reviennent dans la salle de réunion.

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le huis clos cesse. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-062

Le huis clos cesse à 19 h 32.

8.4. Annulation d'un droit de passage sur terrain privé

CONSIDÉRANT QUE le Village de St-Isidore et les propriétaires de la propriété au 4015 boul. des Fondateurs, St-Isidore, PID 20225983 se sont entendus, le 21 juillet 1998, pour permettre un droit de passage réservé aux piétons et cyclistes afin qu'ils puissent utiliser une piste multifonctionnelle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de piste multifonctionnelle n'a jamais vu le jour, et que cette voie a été utilisée par les VTT par la suite sans l'autorisation de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires actuels ont déposé la demande pour faire révoquer ce droit de passage;

Il est proposé par le conseiller Danny Comeau et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que la Municipalité des Hautes-Terres renonce à la servitude réglée par entente le 21 juillet 1998 et autorise qu'une renonciation de ce droit de passage soit préparée et enregistrée, aux frais de la municipalité. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-063

8.5. Vente d'une parcelle de terrain

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot NID 20120010, au 1048 rue du Parc, à Paquetville, a déposé une offre d'achat de 5 000 $ pour une parcelle de terrain adjacente appartenant à la Municipalité, NID 20522637, afin d'agrandir sa propriété, dans le but d'y établir un projet commercial;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que la Municipalité des Hautes-Terres cède la parcelle A totalisant 2 068 m^2, tel que présenté sur le plan provisoire de lotissement no 2024-1 du Parc industriel Paquetville, pour un montant de 5 000 $ plus les taxes afférentes, les frais de transfert et d'avocat ainsi que les frais d'arpentage, à Raoul Pallot. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-064

ÉBAUCHE

8.6. Transfert d'une propriété appartenant à la municipalité – 1094, rue du Parc

Le conseiller Étienne Cormier étant en conflit d'intérêt pour le présent item, sort de la salle de réunion à 19 h 39.

CONSIDÉRANT QUE les Logements du Manoir EBP Inc. ont déposé une offre d'acquisition de l'ancien édifice municipal de Paquetville, situé au 1094, rue du Parc, afin d'y construire un projet de 9 logements, ainsi que des bureaux locatifs;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité aux logements est une priorité municipale;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que la Municipalité des Hautes-Terres cède la propriété située au 1094 rue du Parc, portant les NID 20283925 et 20646576, à Les Logements du Manoir EBP Inc. pour la somme symbolique de 1,00 $, plus les frais afférents au transfert, dès la confirmation que les conditions d'achat déposées par l'acheteur sont validées, à l'intérieur d'une période de six (6) mois à partir de la date de cette résolution, et sous la condition que les promoteurs retournent à la municipalité, à leurs frais, la propriété si, au terme d'une période de 24 mois, se terminant le 30 juin 2027, le bâtiment n'est pas transformé en logements. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-065

Le conseiller Étienne Cormier revient dans la salle de réunion à 19 h 43.

8.7. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant des consultations juridiques données à la municipalité par un avocat, ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le conseil municipal se réunisse à huis clos conformément à l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-066

Les membres du conseil et la directrice générale sortent de la salle de réunion et le huis clos débute à 19 h 44.

Discussion à huis clos selon l'article 6)a)vi) de l'arrêté T-01 Arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Les membres du conseil et la directrice générale reviennent dans la salle de réunion.

ÉBAUCHE

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que le huis clos cesse. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-067

Le huis clos cesse à 20 h 01.

8.8. Politique sur les appels d'offres et les achats

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Michel Haché, que la Municipalité des Hautes-Terres adopte la politique sur les appels d'offres et les achats, telle que présentée et que celle-ci entre en vigueur dès maintenant. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-068

8.9. Attribution du contrat pour la réfection des rues municipales – Phase 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a approuvé un plan de réfection des rues municipales 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres pour la phase 2025 de ce plan s'est terminé et qu'une soumission a été reçue;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que la Municipalité des Hautes-Terres accorde le contrat de réfection des rues municipales 2025 à St-Isidore Asphalte, pour le montant de 1 263 197 $ sans la TVH et que ce contrat soit signé dès la validation du financement demandé auprès de la Commission des emprunts. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-072

8.10. Première lecture du titre de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QU'UN que les anciennes entités du Village de Paquetville et du Village de St-Isidore avaient chacun adopté un arrêté régissant les services d'égouts sanitaires et que les deux sont différents;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir une règlementation uniforme pour tous les clients du système;

Je fais donc la première lecture du titre de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en première lecture. Adoptée à l'unanimité.

ÉBAUCHE

Résolution no 2025-06-069

8.11. Demande de l'avis du CRP pour une modification de zonage

Sujet : Demande de modification de zonage – 244, rue des Érables, Paquetville (PID 20781985)

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que lors de la réunion du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres tenue en ce mardi 24 juin 2025, il est résolu de demander au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant le plan municipal et l'arrêté de zonage en ce qui concerne le projet suivant :

Érablière : Acériculture (culture et exploitation de l'érable à sucre) avec service de restauration (brunch et déjeuner) avec vente des produits de l'érable à l'année. Ajout de services : location de salle pour réceptions pour groupes de tous genres avec services de repas et de bar.

C'est en vertu de l'article 110(1) de la *Loi sur l'urbanisme* que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-070

8.12. Demande de financement de Les Logements du Manoir EBP Inc.

Le conseiller Étienne Cormier, étant en conflit d'intérêt pour le présent item, sort de la salle de réunion à 20 h 21.

CONSIDÉRANT QUE les Logements du Manoir EBP Inc. a déposé une demande de financement pour défrayer les frais relatifs aux études de pré-développement du projet de réhabilitation de l'ancienne coopérative de Paquetville pour y créer des logements;

CONSIDÉRANT QUE les coûts totaux s'élèvent à 98 450 $ et que les promoteurs ont également déposé une demande de financement à la Société de développement régional (SDR) pour couvrir jusqu'à 75 % de ces coûts;

CONSIDÉRANT QUE l'accessibilité au logement est une priorité municipale et que des fonds peuvent être réservés du financement reçu du FACL pour ce type de demande;

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que la Municipalité des Hautes-Terres accorde un montant de 20 000 $ pour aider à défrayer les coûts de ces études, conditionnellement à l'obtention du financement de la SDR. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2025-06-071

ÉBAUCHE

Le conseiller Étienne Cormier revient dans la salle de réunion à 20 h 26.

9. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

- La conseillère Cathy Paulin tient à féliciter les diplômés de la municipalité et aussi souhaiter bonne chance aux jeunes de la municipalité qui participent aux Jeux de l'Acadie.
- Le conseiller Danny Comeau tient également à féliciter les diplômés et demande si l'administration avait reçu une mise à jour relativement aux tours de télécommunications.
- Le conseiller Albert Lagacé désire apporter une clarification sur la pétition qu'il avait reçue et remise à la directrice générale quelques mois plus tôt. Il tient à mentionner que la pétition était seulement pour le quartier 3.
- La directrice générale mentionne la venue d'un nouveau pompier volontaire dans le service d'incendie de Notre-Dame-des-Érables, soit monsieur Martin Pallot, ce qui apporte le nombre de pompiers de cette brigade à 18 pompiers volontaires et 1 pompier junior.

10. Présentations et interventions du public

Les sujets apportés par les citoyens furent concernant la signalisation de la municipalité, principalement dans le quartier 6. Les autres sujets apportés entourent le taux de taxation pour le quartier 6, une mise à jour sur le dossier l'école de St-Sauveur, ainsi que sur les frais couverts par la municipalité mentionnés lors de discussion du conseil à l'item 8.4.

11. Ajournement

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 05.

Denis Landry
Maire

Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière

ÉBAUCHE

ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 24 juin 2025, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;

2. Constatation du quorum;

3. Déclaration de conflit d'intérêts;

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 27 mai 2025;

6. Affaires découlant du procès-verbal;

7. Correspondance;

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux;

8.1. Rapport du comité plénier du 17 juin 2025;

8.2. Rapport du comité de dons pour janvier à juin 2025;

8.3. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)iii) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant de l'information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat;

8.4. Annulation d'un droit de passage sur un terrain privé;

… 2

8.5. Vente d'une parcelle de terrain;

8.6. Transfert d'une propriété appartenant à la municipalité – 1094, rue du Parc;

8.7. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)vi) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant des consultations juridiques données à la municipalité par un avocat, ou la communication protégée entre l'avocat et son client à propos d'une affaire d'ordre municipal;

8.8. Politique sur les appels d'offres et les achats;

8.9. Attribution du contrat pour la réfection des rues municipales – Phase 2025;

8.10. Première lecture du titre de l'arrêté 2025-03 arrêté sur le service d'égouts sanitaires dans la Municipalité des Hautes-Terres;

8.11. Demande de l'avis du CRP pour une modification de zonage;

8.12. Demande de financement de Les logements du Manoir EBP Inc.;

9. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;

10. Présentations et interventions du public;

11. Ajournement.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MAI 2025

- **Priorisation des idées recueillies aux rencontres de quartiers**
  Les membres du conseil ont sélectionné trois priorités, soit revoir la signalisation de la municipalité, améliorer l'accessibilité à la récupération des déchets dangereux, aux horaires de collecte et au ramassage des gros déchets, ainsi que faire la promotion des produits locaux. Une mise à jour a été livrée lors du comité plénier du 17 juin 2025.

- **Autorisation d'un prolongement de date d'échéance pour un prêt intérimaire**
  La documentation nécessaire a été signée et remise au directeur de compte chez UNI.

- **Entente de contribution à la Villa St-Isidore**
  Les promoteurs ont été avisés que l'entente initiale serait respectée et doivent fournir une facture pour obtenir le remboursement.

- **Demande de contribution de l'Association de logement et d'alimentation de St-Isidore**
  Les promoteurs ont été avisés que leur demande a été approuvée et doivent fournir une facture pour obtenir le remboursement.

- **Demande pour un trajet de VTT à Rang-St-Georges**
  La décision du conseil municipal a été transmise au ministère des Transports et de l'Infrastructures.

- **Appui pour le projet de parc au coin à Tilley Road**
  Une lettre d'appui de la part de la municipalité a été remise au comité du projet, qui fut ensuite envoyée par courriel au député, Monsieur Luc Robichaud par le comité. Le tout a été inscrit dans la correspondance.

- **Travaux routiers chemin Val-Doucet**
  Une lettre transmettant les préoccupations des citoyens a été envoyée au ministre des Transports et de l'Infrastructure, ainsi qu'au député local.

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

Liste de la correspondance reçue et envoyée de juin 2025

Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
26-05-2025	Conseil municipal	Michel Melanson Président, comité organisateur 44e final des Jeux de l'Acadie	Invitation à la 44e finale des Jeux de l'Acadie
27-05-2025	Municipalité des Hautes-Terres	Gisèle P. Sivret	Carrière de terre
29-05-2025	Municipalité des Hautes-Terres	Gisèle P. Sivret et Luc Robichaud	Lettre d'appui de la MDHT
02-06-2025	Municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Compte-rendu de la visite de découverte des lieux
05-06-2025	Monsieur Denis Landry Maire	Polyvalente WAL	Invitation à la 55e collation des diplômes
10-06-2025	Monsieur le Maire, Vanessa Haché Breau et Cathy Paulin	Daniel Cormier	Érablière sur la rue des Érables

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

13-06-2025	Conseil municipal des Hautes-Terres	Madame Natacha Landry Clinicienne Pivot provincial Réseau de santé Vitalité et Centre Excellence NB TSAF	Demande de proclamation : 9 septembre - Journée de sensibilisation au trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF)
14-06-2025	Madame Vanessa Haché Breau Directrice générale	Monsieur Hermel McLaughlin Président, comité Pickleball St-Isidore	Réponse à la lettre d'avis daté du 4 juin 2025
17-06-2025	Municipalité des Hautes-Terres	CSR Péninsule acadienne	Consultation du voisinage
19-06-2025	Monsieur Denis Landry Maire	Marci Gould Direction de la planification des immobilisation, MTI	Demande de financement programme PRPM pour 2028
19-06-2025	Monsieur Denis Landry Maire	Marci Gould Direction de la planification des immobilisation, MTI	Demande pour projet routes provinciales 2027 refusé

Correspondances envoyées

Date envoyée	Destinataires	Expéditeurs	Description
27-05-2025	Gisèle P. Sivret	Municipalité des Hautes-Terres	Appui au projet de Parc aire verte à Tilley-Road
06-2025	L'honorable Chuck Chiasson Ministre des Transports et Infrastructure	Monsieur Denis Landry Maire	Préoccupation relativement aux travaux routiers sur le chemin Val-Doucet
04-06-2025	Hermel McLaughlin Comité pickleball St-Isidore	Madame Vanessa Haché Breau Directrice générale	Avis concernant l'utilisation des terrains de pickleball et des toilettes
09-06-2025	Anas Boukili Makhoukhi	Municipalité des Hautes-Terres	Approbation de subvention - incitatifs pour la construction d'un appartement Accessoire

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 17 JUIN 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulé le mardi 17 juin 2025, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Denis Landry, maire	Cathy Paulin, conseillère quartier 1
Michel Haché, conseiller général	*Poste vacant, conseiller quartier 6*
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Albert Lagacé, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Jessica Thériault, adjointe admin./greffière adjointe	

Résumé de la réunion

Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h 02.

Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

Le conseiller Étienne Cormier déclare conflit d'intérêt à l'item 6.2.

Item 3 – Politique sur les appels d'offres et les achats

La directrice générale mentionne aux membres du conseil que l'ébauche de la politique a été mise à jour depuis la dernière révision. Elle explique aussi que certains articles de la politique suivent la *Loi sur la passation des marchés publics du Nouveau-Brunswick*. Les membres du conseil donnent leurs questions et commentaires sur la politique, et celle-ci sera apportée à l'ordre du jour de la réunion ordinaire de juin 2025.

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

Item 4 – Arrêté sur le service d'égouts sanitaires

La directrice générale explique la raison pour laquelle il est nécessaire d'adopter un nouvel arrêté sur le service d'égouts sanitaires, par lequel seront abrogés les arrêtés existants de Paquetville et St-Isidore, afin d'en avoir un seul pour la nouvelle municipalité, qui sera uniforme pour tous les utilisateurs des deux systèmes. Les membres du conseil sont d'accord d'apporter l'arrêté sur le service d'égouts sanitaires en première lecture du titre à la réunion ordinaire de juin 2025.

Item 5 – Suivi des trois priorités du conseil

La directrice générale informe les membres du conseil que l'équipe a bien avancé sur les priorités établies et qu'elle est prête à donner une mise à jour.

Item 5.1. – Signalisation de la municipalité

La directrice fait état de la situation actuelle de la signalisation municipale, avec les coûts d'achat et de maintenance. Les membres du conseil ont une discussion animée sur l'objectif et la raison d'être d'une signalisation municipale :

Pourquoi avoir des pancartes de la municipalité ?

- *Identifier les localités, pour le citoyen et le visiteur;*
- *Délimiter le territoire de la Municipalité;*
- *Raffermir le sentiment d'appartenance dans toutes les régions;*
- *Démontrer une fierté, pour être fiers de notre territoire et que les citoyens soient fiers d'y appartenir;*
- *Se rappeler d'où on vient, pour ne pas oublier.*

A qui s'adressent les pancartes ?

- *Aux touristes, pour les visiteurs;*
- *Pour les citoyens, que ce soit une pancarte qu'ils aiment.*

Quel est le rôle de l'affichage municipal ? Quelle est sa plus-value ?

- *Annoncer le nouveau territoire;*
- *Désigne le fait que tu arrives dans une nouvelle ville, délimite ta communauté;*
- *Identifier les icônes de la municipalité (installations – aréna, parcs, événements – 150^{e} anniversaires, Cowboy Weekend, Paquetstock), héritage – Edith Butler)*

Quelle est la durée d'un affichage, sa longévité ?

- *Pour 20 ans : donc, on doit prévoir que le but de l'affichage sera encore pertinent pour les 20 prochaines années.*

Item 5.2. – Accessibilité à la récupération des déchets dangereux, aux horaires de collecte et ramassage des gros déchets

La directrice mentionne avoir discuté avec monsieur Gary Leblanc, directeur du service de gestion des déchets solides à la CSR Péninsule acadienne concernant le ramassage des gros déchets et donne plusieurs informations intéressantes sur la procédure.

Item 5.3. – Promotion des produits locaux

La directrice annonce qu'un comité citoyen s'est mis en place, avec les ressources municipales, pour présenter un festival de la récolte en septembre prochain.

Item 6 – Préparation pour la réunion ordinaire du 24 juin 2025

Item 6.1. – Attribution du contrat pour les travaux de réfection des rues municipales

La directrice générale informe les membres du conseil que l'appel d'offre s'est terminé hier, le lundi 16 juin 2025 et qu'il y avait seulement un (1) soumissionnaire, soit St-Isidore

	Asphalte. Le présent item sera ajouté à l'ordre du jour de la réunion ordinaire pour résolution du conseil.
	Item 6.2. – Demande de financement pour la construction de logement – Manoir B. Pinet
	Le conseiller Étienne Cormier étant en conflit d'intérêt sort de la salle de réunion à 21 h 23. La directrice générale explique qu'une demande de financement fut reçue de la part de Les Logements du Manoir EBP Inc. relativement à leur projet de réhabilitation de l'ancienne coopérative de Paquetville et de l'ancien édifice municipal de Paquetville. Ces derniers déposent une demande à la Société de développement régional (SDR) pour effectuer les études de pré-développement nécessaires, pour couvrir 75 % des coûts. Ils demandent donc une aide de la part de la municipalité pour le 25 % restant. Ce montant serait pris dans le financement du FACL. Le présent item sera ajouté à l'ordre du jour de la réunion ordinaire de juin 2025. *Le conseiller Étienne Cormier revient dans la salle de réunion à 21 h 26.*
Item 7 – Clôture de la réunion	
La réunion se termine à 21 h 27.	

RAPPORT DU COMITÉ DE DONS
JANVIER À JUIN 2025

Voici la liste des organismes ayant reçus des dons en 2025 jusqu'à maintenant, soit pour la période de janvier à juin.

ORGANISMES	NOTES	MONTANTS
Club de l'âge d'or de St-Sauveur	-	500.00 $
Ligue de Quilles de Paquetville	-	200.00 $
Association Sport et Loisir de Duguayville	-	500.00 $
Brunch du Quêteux	-	500.00 $
Fondation Sœur Cécile Renault Inc.	-	1 000.00 $
Patinage St-Isidore	-	500.00 $
Communauté de St-Sauveur	-	500.00 $
Comité d'élève de la PLM	-	400.00 $
SavèchesFest 2025	-	500.00 $
Société Historique Nicolas-Denys	-	300.00 $
Festibière	-	400.00 $
Comité social des pompiers de St-Isidore	-	250.00 $
Pensez-Frais	-	150.00 $
Course Rhéal Haché	-	500.00 $
La Rencontre des Camionneurs	-	1 000.00 $
Théâtre populaire d'acadie (Festival Théâtre Jeunesse)	-	400.00 $
TOTAL		**7 600.00 $**

Il reste 7 400.00 $ dans le budget des dons pour 2025, d'autres demandes de dons sont actuellement en traitement par le comité.

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca